

LIEU :
Palais
Hôtes

THÈME :
Relations
Franco-
Allemandes

FICHE PÉDAGOGIQUE

Le Traité de Verdun : de Charlemagne à l'Europe

Responsable de l'atelier : Romain GASTALDELLO

Objectifs pédagogiques

S'approprier une identité historique / Renforcer une conscience européenne à travers l'exemple du couple franco-allemand / Former des citoyens européens (sortir du cadre national, citoyenneté/nationalité) / S'inscrire dans l'Histoire en dressant des ponts entre passé, présent et avenir / Illustrer l'histoire nationale et/ou internationale par l'histoire locale (Grande Guerre/Verdun)

Déroulement de l'atelier

1 - Questionnaire :

Planning de passage des groupes

Horaire	Groupe	Venant	Allant
8h30 – 9h15	N° 12 Maurice GENEVOIX		COUR
9h15 – 10h00	N° 10 Helmut KOHL	PALAIS/ROTISSERIE	SEMINAIRE/RESTAURATION
10h – 10h45	N° 2 Konrad ADENAUER	PALAIS/ROTISSERIE	SEMINAIRE/ESPLANADE
10h45 – 11h30	N° 7 Aristide BRIAND	JARDINS	

Informations sur l'exposition support de l'atelier

Herzlich Willkommen ! C'est en allemand, sa langue maternelle que Charlemagne accueillait ses visiteurs. Les français le connaissent comme « l'inventeur de l'école », mais Charlemagne fut aussi le Roi des Rois, régnant sur un territoire comparable à celui de notre Europe moderne, de la Bretagne à la Hongrie, du Danemark à l'Italie.

Charlemagne, Roi des Francs, puis Empereur à partir de 800, bénéficie d'une destinée exceptionnelle de 72 ans, en grande partie consacrée à bâtir et structurer son empire. La religion chrétienne lui offre le cadre nécessaire pour administrer et unifier tous ses territoires. L'instruction, la culture et l'art concourent à diffuser ses valeurs sur tout son territoire. Le latin et les écoles offrent à ses peuples la capacité de s'élever dans une société toujours plus développée.

Charlemagne l'économiste sera celui de la croissance bâtie sur des voies de circulation nouvelle, des marchés structurés, mais toujours dans le souci d'une économie juste, qui préserve les travailleurs et empêche les abus.

Moins de 30 ans après la mort de Charlemagne, son empire est divisé entre ses trois petits-fils par le Traité de Verdun de 843. Une nouvelle histoire du continent débute : celle du Saint Empire romain germanique qui perdure jusqu'aux conquêtes napoléoniennes, et celle du territoire de Lothaire, espace de nombreux conflits.

Pourtant, plus de 1000 ans après, notre Europe doit encore beaucoup à Charlemagne. A vous de le découvrir dans l'exposition « Le traité de Verdun : de Charlemagne à l'Europe » - Centre Mondial de la Paix, des libertés et des droits de l'Homme.

Matériel et besoins

Stylos

Photocopies individuelles des questionnaires (50% en allemand - 50% en Français) soit 240 photocopies

PLAN DE SITUATION

